Supplément au certificat (*)

Deutschland

1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)(1)

Gesellenprüfung im staatlich anerkannten Ausbildungsberuf Steinmetz und Steinbildhauer und Steinmetzin und Steinbildhauerin Fachrichtung Steinbildhauerarbeiten

(1) dans la langue d`origine

2. TRADUCTION DE L´INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)(1)

Certificat d'aptitude professionnelle de formation nationalement reconnue à la profession de Tailleur de pierre et sculpteur sur pierre/Tailleuse de pierre et sculptrice sur pierre

Spécialisation travaux de sculpture sur pierre

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Réalisation et création de formes, modèles, caractères, reliefs et sculptures
- Remise en état et restauration de sculptures
- Traitement et transformation de pierres naturelles, ainsi que de pierres et dalles artificielles
- Fabrication d'éléments de construction en pierre de taille naturelles et en pierres artificielles
- Pose de dalles et de carreaux
- Déplacement de pièces
- Réalisation de profils
- Réalisation de surface en bas-relief et d'incrustations
- Pose de revêtements de sols et déplacement d'escaliers
- Déplacement d'éléments de construction et montage de façades
- Réalisation, création et déplacement de monuments
- Utilisation de machines programmables
- Utilisation et maintenance d'outils, d'appareils, de machines et d'installations techniques
- Traitement et transformation de métaux, de matières plastiques et de matières consommables
- Travail autonome sur la base de documents techniques et d'ordres de travail, seul(e), en équipe ou en coopération avec d'autres corps d'état, en tenant compte des besoins des clients
- Planification et coordination du travail
- Élaboration et application de documents techniques
- Installation de postes de travail et montage d'échafaudages
- Prise de mesures relatives à la sécurité et à la protection de la santé au travail, ainsi qu'à la protection de l'environnement
- Contrôle de l'exécution correcte des travaux, documentation des travaux
- Réalisation de mesures et documentation des résultats
- Mise en œuvre de mesures d'assurance qualité et calcul des prestations fournies.

4. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFICAT(1)

Les tailleurs de pierre et sculpteurs sur pierre/tailleuses de pierre et sculptrices sur pierre sont employé(e)s principalement dans les entreprises de traitement et de transformation de la pierre, par exemple dans les entreprises de sculpture sur pierre.

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

(*)Explication

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.
Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous : www.cedefop.eu.int/transparency
© Communautés européennes 2002

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l´organisme du certificateur	**Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/ sectorielle responsable de l´homologation ou de la reconnaissance du certificat**
Chambre des métiers	Chambre des métiers
Niveau (national ou international) du certificat ISCED 354 Ce diplôme est classé au niveau 4 du cadre allemand et européen des certifications ; cf. avis du 1er août 2013 (journal officiel allemand, section officielle, [BAnz AT] du 20 novembre 2013 B2)	**Système de notation / conditions d´octroi** 100-92 points = 1 = très bien 91 - 81 points = 2 = bien 80 - 67 points = 3 = satisfaisant 66 - 50 points = 4 = suffisant 49 - 30 points = 5 = médiocre 29 - 0 points = 6 = insuffisant Des résultats au moins suffisants (50 points) sont indispensables pour réussir l'examen de fin d'études.
Accès au niveau d´enseignement ou de formation suivant Maître tailleur de pierre et maître sculpteur sur pierre (h/f) Technicien/Technicienne certifié€ (diplôme d'état) avec spécialisations appropriées	**Accords internationaux** Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilateraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.

Base légale du certificat
Arrêté fédéral sur la formation professionnelle à Tailleur de pierre et sculpteur sur pierre/Tailleuse de pierre et sculptrice sur pierre Spécialisation travaux de sculpture sur pierre en date du 13.04.2018 (BGBl. - Journal Officiel de la République Fédérale d'Allemagne - I S 447) décisions de la Conférence des ministres des cultes (KMK) en date du 23.02.2018)

6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D´ACCÉS À LA CERTIFICATION

Examen de fin d'études auprès du service responsable:
1. après l'accomplissement d'une formation par alternance en entreprise et en établissement scolaire (en général)
2. après une réorientation professionnelle dans un métier de formation agréé
3. par un examen externe pour les actifs sans formation professionnelle ou pour les personnes qui ont été formées dans des écoles de formation professionnelle ou d´autres établissements

Informations supplémentaires

Accès: les habilitations d'accès ne sont pas régies par la loi; en règle générale, à l'issue de 9 ou bien 10 ans d'école d´enseignement général

Durée de la formation : 3 ans.

Formation selon le « système dual», en alternance en établissement scolaire et en entreprise:

Les aptitudes, connaissances et habilités enseignées durant la formation professionnelle (compétences de l'activité professionnelle) se basent sur les exigences typiques des processus de travail et de la gestion d'entreprise. Elles sont la préparation à une activité professionnelle concrète. **Formation en entreprise et en établissement scolaire/école :** Dans les entreprises les apprentis se procurent, dans un environnement de travail réel, des compétences liées à la pratique concrète de l'activité professionnelle. Pendant une ou deux journées par semaine les apprentis fréquentent l'école de formation professionnelle où on leur enseigne des matières générales et professionnelles en rapport avec la formation qu'ils suivent.

Vous trouverez de plus amples informations sous:
www.berufenet.arbeitsagentur.de

Centres Nationaux Europass
www.europass-info.de